

Complément à l'édito

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **25 (1988)**

Heft 891

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Révision à la baisse souhaitable

(jd) On se souvient de la controverse qui a éclaté, à la suite de l'accident majeur de Tchernobyl, à propos des normes relatives à la radioactivité: le lait impropre à la consommation dans un pays était, à dose égale de contamination, parfaitement comestible dans le pays voisin. Les pêcheurs tessinois cherchent toujours à comprendre pourquoi les poissons de la rive italienne du lac de Lugano

sont bons à prendre par leurs collègues transalpins, eux qui sont toujours empêchés d'exercer leur métier.

Nouvelle controverse lors de la récente publication d'un rapport, tenu secret jusqu'alors, sur l'accident survenu en 1957 à l'usine de fabrication de plutonium de Windscale, au nord-ouest de l'Angleterre. Des études concluent à l'absence totale de corrélation entre cancer et proximité d'une installation nucléaire. Pourtant les chercheurs ont observé une fréquence plus élevée de cas de myélocarcinome et de la maladie de Hodgkins, notamment chez les employés des installations nucléaires britanniques; mais ils n'arrivent pas encore à déterminer si ce phénomène est à imputer aux radiations ou à d'autres facteurs sociaux ou environnementaux. Fréquence plus élevée également pour la leucémie chez les enfants et les jeunes. Mais les spécialistes ne sont toujours pas au clair sur la dose d'irradiation qui peut provoquer un cancer. Les normes internationalement reconnues s'appuient sur l'observation des effets des explosions nucléaires d'Hiroshima et de Nagasaki sur 90'000 personnes survivantes. Il y a six ans, une équipe de chercheurs japonais et américains ont réexaminé les données de base et, grâce à l'ordinateur, ont conclu que les radiations émises à Hiroshima ont été plus faibles que ce qu'on croyait jusqu'à présent. Cette découverte met en question l'évaluation du risque lié aux radiations: on estime aujourd'hui que ce risque — déclenchement d'un cancer — est deux fois plus élevé que ce qu'on estimait auparavant, et même jusqu'à dix fois plus important pour les enfants.

Pour Serge Prêtre, de la Division principale pour la sécurité des centrales nucléaires en Suisse, qui s'exprime dans le *Tages Anzeiger* (9 janvier 1988), rien de nouveau dans cette découverte: «On sait depuis longtemps que les normes en vigueur doivent être révisées». Mais

M^e Leo Schürmann, «Fürsprecher», a ouvert une étude d'avocat au deuxième étage d'un immeuble de la Giacomettistrasse. Le premier étage est occupé par la SA pour la publicité à la télévision. M. Schürmann semble aimer le quartier.

Deux femmes font partie en 1988 de la présidence du Conseil de ville de Berne: la présidente radicale et la deuxième vice-présidente socialiste. Seul le premier vice-président est un homme (PDC).

Sur les 171 communes zurichoises, 60 ont réduit leur taux d'imposition pour 1988 et 24 ont dû l'augmenter.

COMPLEMENT A L'EDITO

Causer branché

(yj) *Modernissimots*, présenté par fiches, est nettement plus complet, avec opinions et références diverses, que le *Dictionnaire du français branché* de Pierre Merle, publié une année plus tôt seulement. En quelques mois, le français technico-économique a fait des progrès fulgurants, spécialement dans le secteur financier: et voilà le big-bang, qui a permis l'essor des stock-options, les raiders qui opèrent à coups de junk-bonds, les systèmes Chips, Chaps, Chats et autre Shift, qui répercutent tout frémissement des cours d'une place boursière à l'autre, ou encore le risk-manager, qui tente de prévenir les dangers majeurs de la vie juridique et financière de l'entreprise. Même s'ils oublient les market-makers et les yuppies, Dupas et Frèche livrent un dictionnaire à la pointe de la langue moderne.

Modernissimots, Alain Dupas et José Frèches. Editions J.-C. Latès, novembre 1987.

Dictionnaire du français branché, Pierre Merle. Le Seuil, novembre 1986.

C'est nouveau, ça vient de sortir - Traité de néopathie, Lucas Fournier. Le Seuil, juin 1987.

EN BREF

Andreas Gross, politologue, vient de consacrer une étude aux initiatives communales dans la ville de Zurich. De 1893 à 1930 il n'y en a jamais eu, alors que de 1930 à 1987 il y en a eu 130. Leur nombre augmente de décennie en décennie puisqu'aux 3 des années 30, aux 22 des années 60, on peut opposer les 41 des années 80 qui ne sont pas encore terminées.

La nouvelle constitution soleuroise a introduit la motion populaire dans la vie politique de ce canton. Cent citoyens peuvent désormais présenter une motion au Grand Conseil. Elle sera traitée comme une motion déposée par un député.

pas de précipitation: même si la Commission internationale pour la protection contre les radiations édicte de nouvelles recommandations, il faut compter 10 à 15 ans pour que les législations nationales leur donnent force obligatoire. Les autorités sont plus rapides lorsqu'il s'agit de garantir la qualité bactériologique du fromage. ■